Annonces légales
Adjudications judiciaires

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Convocation de Liquidation judiciaire.

Par jugement du 24 décembre 1891, le Tribunal de Commerce de Roubaix a prononcé la liquidation judiciaire de la société en nom collectif, ayant pour siège à Roubaix, sous la raison sociale, M. Stanislas Wiaux, est nommé juge-commissaire et M. Léon Fontenoy, négociant, Quai d'Anzin, 15, syndic de la faillite.

Le Greffier du tribunal,
3911 E. VITOU

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

LIQUIDATION JUDICIAIRE
Cornille Frère et Cie.

Séance pour la nomination du Liquidateur définitif et l'élection des Contrôleurs.

Les créanciers de MM. Cornille Frères et Cie, tuberculeux de phtisie, à Wattrelos, sont informés que, par jugement du tribunal du 21 décembre dernier, la liquidation judiciaire a été ouverte.

Ils sont convoqués à se réunir le 30 décembre 1891, à 2 h. 1/2, au tribunal de commerce de Roubaix, salle des créanciers, pour examiner la situation des débiteurs et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et sur l'élection de contrôleurs.

Le greffier du tribunal,
3912 E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

LIQUIDATION JUDICIAIRE
Gustave Lenormand

Séance pour la nomination du Liquidateur définitif et l'élection des Contrôleurs.

Les créanciers de M. Gustave Lenormand, boulanger, rue de Soubise, à Roubaix, sont informés que, par jugement du tribunal du 24 décembre dernier, la liquidation judiciaire a été ouverte.

Ils sont convoqués à se réunir le 30 décembre 1891, à 2 h. 1/2, au tribunal de commerce de Roubaix, salle des créanciers, pour examiner la situation des débiteurs et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et sur l'élection de contrôleurs.

Le greffier du tribunal,
3913 E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

LIQUIDATION JUDICIAIRE
Henri Depeyre

Vérification & Affirmation des créances

Les créanciers de M. Henri Depeyre, cabaretier, rue Nain, 20, à Roubaix, sont invités à se réunir le 29 janvier 1892, à trois heures, au tribunal de commerce, salle des créanciers, pour vérification de leurs créances. — Ceux qui n'ont pas encore effectué la remise de leurs titres et bordereaux sont invités à les déposer dans le délai de quinzaine au greffe du tribunal de commerce ou dans les mains du liquidateur.

Le greffier du tribunal,
3914 E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

LIQUIDATION JUDICIAIRE
Paul Mullier

Vérification & Affirmation des créances.

Les créanciers de M. Paul Mullier, marchand de chaussures, à Croix, sont invités à se réunir le 5 janvier 1892, à 2 heures et demie, au tribunal de commerce, salle des créanciers pour vérification de leurs créances. Ceux qui n'ont pas encore effectué la remise de leurs titres et bordereaux sont invités à les déposer dans le délai de quinzaine au greffe du tribunal de commerce ou dans les mains du liquidateur.

Le greffier du tribunal,
3915 E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

LIQUIDATION JUDICIAIRE
Oscar Duponchelle

Délibération du Concordat

Les créanciers de M. Oscar Duponchelle, fabricant, rue Chevreul, à Croix, sont invités à se réunir le 5 janvier 1892, à deux heures, pour délibérer sur un concordat.

Le Greffier du tribunal,
3916 E. VITOU

TRIBUNAL DE COMMERCE

LIQUIDATION JUDICIAIRE
Marcel Dupuis

Délibération du Concordat.

Les créanciers de M. Marcel Dupuis, libraire à Lannoy, sont invités à se réunir le 5 janvier 1892, à 2 heures, pour délibérer sur un concordat.

Le greffier du tribunal,
3917 E. VITOU

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Faillite Edmond Bourgeois

Reddition du compte définitif et avis sur l'excusabilité

Les créanciers de M. Edmond Bourgeois, ex-peigneur, à Roubaix, sont invités à se réunir le 29 décembre 1891, à cinq heures, au tribunal de commerce, *salle des créanciers*, pour arrêter le compte de la gestion de M. Bourgeois, syndic de la faillite et délibérer sur l'excusabilité du failli.

Le greffier du tribunal,
3918 E. VITOU

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Séance pour le syndicat définitif

de la faillite du sieur Vanpouche-Lecoutre, négociant en cuirs, demeurant à Roubaix, rue Archimède.

La réunion des créanciers aura lieu au Tribunal le 29 décembre 1891, à quatre heures au quart.

Juge-commissaire, M. Ch. Junker.
Syndic provisoire, M. Gambart.

Le greffier du tribunal,
3919 E. VITOU

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

LIQUIDATION JUDICIAIRE
Dervaux et Cie.

Délibération du Concordat

Les créanciers de MM. Dervaux et Cie, libraires à Lannoy, sont invités à se réunir le 5 janvier 1892, à trois heures, pour délibérer sur un concordat.

Le greffier du tribunal,
3920 E. VITOU

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Séance pour le syndicat définitif

de la faillite du sieur J.-B. Roger, fabricant, demeurant à Croix.

La réunion des créanciers aura lieu au tribunal le 29 décembre 1891, à 2 heures trois quarts.

Juge-commissaire, M. Bossut.
Syndic provisoire, M. Chatelain.

Le greffier du tribunal,
3921 E. VITOU

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Liquidation judiciaire
François Vandersteenen

Reddition du compte définitif et avis sur l'excusabilité.

Les créanciers de M. François Vandersteenen, ex-marchand de meubles, à Roubaix, sont invités à se réunir le 29 décembre 1891, à quatre heures, au Tribunal de commerce, salle des créanciers pour arrêter le compte de la gestion de M. Lizot, liquidateur de la liquidation judiciaire et délibérer sur l'excusabilité du débiteur.

Le Greffier du Tribunal,
3922 E. VITOU

Offres & Demandes
D'EMPLOIS

NOURRICE Jeune personne, 23 ans, accoucher depuis cinq mois, forte, de bonne famille, et ayant bonnes références, désire place à Lille ou aux environs. S'adr. à Mme Morelle, Bureau de Placement, 230, rue de Lannoy, à Roubaix. 3831 3922

Chef de Comptabilité
sérieux, expérimenté, sortant d'une grande usine, demande emploi. — Références de tout repos. — Réponse au journal sous les lettres A. Z. R.

ON DEMANDE un garçon charcutier, bien au courant. Se présenter chez H. Fontain, rue de la Fosse-aux-Chênes, 60, Roubaix.

UN PROPRIÉTAIRE
de Vignobles crû, renommés, demande des Représentants honorables pour la vente de ses Vins. Bonnes conditions. Écrire à A. BARRAL, régisseur, Château d'Aitchan, à Sauvagnac, près Bordeaux. 114.—91.1892.—1496

EXPERT-COMPTABLE
Tenant inventaires, Bouclages, Redressement et remises à jour d'ancienne, demande comptable.
Rép. au journal sous le N° 100 A. R.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

Pur Cubèbe, pins de Santal, plus de Copahu, plus de Cubèbe

L'INJECTION PEYRARD est la seule au monde ne contenant aucune substance toxique ni caustique, guérissant rellement en 4 ou 5 jours.

Extrait : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'INJECTION PEYRARD sur des Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 30 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 90 de 1 ans à 2 ans ; le résultat inouï a donné 231 guérisons complètes après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fut tout aussi heureux, dont 80